

MOULIN des MASSONS
COMPTE-RENDU RÉUNION DE BUREAU
Lundi 8 septembre 2025

Présents : Élise Barou, Joëlle Épinat, Annie Fortat, Martine Murat, Jean-Paul et Michelle Palmier, Jean-Yves Peyron, Gilles Robert, Janine Tissot.

Excusés : Fred Peyron, Monique Deschamps avec procuration à Annie

Lieu de réunion : Moulin des Massons

Prochaine réunion de bureau : lundi 6 octobre 2025 à 18h au Moulin.

Calendrier des prochaines réunions de bureau à 18h en 2025 :

lundi 6 octobre, lundi 10 novembre, mercredi 10 décembre.

Prochaine réunion Conseils d'Administration : lundi 10 novembre à 17h

Prochaine Assemblée Générale : samedi 28 février 2026

1 – APPROBATION COMPTES-RENDUS BUREAU des 7 juillet et 29 juillet 2025 :

Le bureau approuve ces comptes-rendus - qui en conséquence deviennent procès verbaux - envoyés par mail au bureau et mis en ligne sur l'Intranet.

2 – POINT SUR LA PRÉSIDENCE :

Gilles Robert signale au bureau que s'est tenue ce jour, préalablement à la réunion de bureau, une rencontre avec le vice-président, la trésorière, la secrétaire, Jean-Yves et Pierre-Yves PEYRON, au cours de laquelle il a remis, en main propre au vice-président, sa démission de son mandat d'administrateur et de sa fonction de président de l'association Au Tré d'Iol Moulin des Massons à effet du 15 octobre 2025.

Le vice-président mentionne la gêne que lui occasionne ce délai de préavis, sa préférence personnelle étant, pour toute rupture contractuelle, un départ immédiat. Gilles ROBERT lui laisse toute latitude pour le dispenser par écrit de ce préavis.

Gilles Robert indique qu'il souhaite rester (bénévole) adhérent de l'association. De ce fait, il ne sera plus référent de la Commission vie associative et n'assurera plus de guidage.

Compte tenu des propos tenus à son égard en fin de réunion de bureau par le vice-président, il indique qu'il sera très probablement absent (représenté) à la prochaine réunion de bureau du lundi 6 octobre.

3 – POINT DE SITUATION :

La fréquentation du public au Moulin de janvier à août 2025 s'établit à 7 313 personnes.

4 – POINT FINANCIER PAR LA TRÉSORIÈRE

La comparaison du chiffre d'affaires d'août 2025/ août 2024 = - 4.66 %

Comparatif chiffre d'affaires (CA) de janvier à août 2025 / même période de 2024 :

CA global	+ 1.05 %
CA huiles	+ 3.63 %
CA entrées/visites	+ 16.03 %
CA autres ventes boutique	- 21.30 %

Ainsi nos ressources plafonnent malgré l'augmentation des tarifs des huiles et tenant compte d'une certaine baisse de fréquentation estivale.

4.1 - Tarif huile de noix à façon :

Après échanges le bureau décide de porter ce tarif de 2€ à 2.50€/kg, sous réserve d'un contact préalable de Jean-Yves avec Paul Laurent huilier à Montbrison.

4.2 - Tarifs entrées et journée accordéon pour 2026 :

Ces tarifs méritent d'être revus et des propositions seront faites pour le prochain bureau.

4.3 - Point sur la rencontre avec Brigitte Robert (cabinet Axens) le 28 août en présence de Gilles, Annie et Jean-Yves, pour la recherche de solutions visant à alléger la charge de travail de la trésorière qui confirme sa démission lors de l'assemblée générale de 2026.

Un constat a été fait : il y a de nombreuses tâches de type "secrétariat -comptable" à assurer par la trésorière. Or, ces tâches (actuellement listées par Annie) ne peuvent pas être externalisées auprès d'Axens. Donc, dans l'idéal, pour alléger le travail du/de la trésorier(ière), il faudrait pouvoir confier ces tâches à un(e) salarié(e) à temps partiel.

Toutefois, notre association n'a très vraisemblablement pas l'assise financière suffisante pour en supporter la charge (notre bilan financier 2025 nous sera précieux sur ce point).

B. ROBERT, a évoqué une piste à explorer par ses soins : faire intervenir une personne tiers à l'association, ayant le statut d'auto-entrepreneur, en mesure d'assurer ponctuellement sur place ces tâches.

Enfin, serait-il envisageable et réalisable :

- 1- de dégager des moyens financiers supplémentaires (en lien avec notre production) ;
- 2- parallèlement de modifier notre offre en matière de visites guidées afin de pouvoir salarier 1 personne à temps plein sur 12 mois (animations culturelles et travaux administratifs) et s'adjoindre les compétences d'1 salarié(e) à temps partiel sur les tâches comptables principalement.

Ces éléments ne sont que des points liminaires qui se sont faits jour au décours des échanges avec B. ROBERT. La réflexion reste entièrement ouverte.

Joëlle se charge de contacter le centre d'expertise comptable CER de Feurs.

5 – POINT SUR LES COMMISSIONS :

5.1 – Communication (Janine) :

Les communiqués de presse pour août et septembre ont été adressés aux médias et à la mairie de SBC (pour Illiwap).

5.2 – Commission animations réunie le 8 septembre au matin (CR par Martine) :

Propositions validées par le bureau

(Voir ci-après bref résumé de cette réunion).

Le compte-rendu détaillé et rédigé par Magali est consultable sur Intranet.

- Programme fin année 2025 :

à/c du 21 septembre visite guidée à 14h30 et 16h car fermeture boutique à 18h

« Faisons parler les pierres du Moulin » : visite patrimoniale guidée dimanche 21 septembre à 10h

Ateliers enfants à 14h30 “Petit pain du Moulin” : mercredis 22 et 29 octobre

Halloween samedi 25 octobre pour enfants l’après-midi et le soir pour adultes.

Atelier enfants samedi 6 décembre avec visite moulin et Père Noël

- Programme 2026 : (animations enfants pour notre seule zone)

7 février ouverture Moulin

Vacances de février ateliers enfants (mini-galettes) les 11 et 18 février

Ateliers enfants les 8 et 15 avril (confection nichoir ou hôtel à insectes)

Pas de chasse aux oeufs

Vacances d’été ouverture du 4 juillet au 31 août

Ateliers enfants en juillet les 15, 22 et 29 ; en août les 5, 12, 19 et 26.

Alternance d’un atelier Chasse au trésor et d’un atelier Pain (facilite la participation à 2 ateliers)

Balade contée en parrallèle pour les + petits.

Grande Fête du Moulin journée samedi 18 juillet avec concert en soirée

Vacances Toussaint du 17 octobre au 1^{er} novembre

Ateliers soins du corps les 21 et 28 octobre (huile de noisette) pour adultes (par Delphine Bruyas)

Projet de visite libre sans présentiel pour réduire le nombre de visites guidées dès 2026.

Devis à solliciter pour chiffrer ce projet (film d’attente, travaux...) afin de permettre d’en étudier la faisabilité.

5.3 – Commission travaux (Jean-Yves et Alex) :

- vanne de service et vanne de barrage sur rouet Moulin, réparées en août

- dynamo à révéfier

- volant de la scierie (liège commandé)

- tablette pour changer couches enfants dans les toilettes à installer

- toilettes extérieures à réaliser après l’automne

6 – QUESTIONS DIVERSES

6.1 – Réunion annuelle inter-associations en mairie de St Bonnet-le-Courreau vendredi 26 septembre à 20h30. Voir si disponibilité pour que le Moulin soit représenté.

6.2 – 25 Paniers garnis (50€/l'un) avec sac du Moulin à réaliser pour l'association RD Racing
(visite prévue le 17/09) :

Confection à faire lundi 15 septembre à partir de 10h par Michelle, Joëlle, Martine et Monique.

6.3 - Marché de Noël à Montbrison 12 au 14 décembre 1 seul WE accepté vu le nombre de demandes.
Accord à confirmer auprès du Comité des Fêtes de Montbrison pour récupération chèque.

6.4 – Marché de Noël à Chazelles-sur-Lyon le 7 décembre :
Le Moulin ne participera pas (même date que celui de Marols)

6.5 – France-Passion renouvellement adhésion :
Vu avec Gérard Laurent, le Moulin renouvellera son adhésion.

6.6 – Loire Forez Agglomération – Séminaire annuel « Projet Culturel du Territoire » PCT le 4 décembre.
Le Moulin ne participera pas.

6.7 – Offre expo photos 2026 – Olivier Mouterde : Le bureau ne donne pas suite.

6.8 – Prime exceptionnelle à Guillaume et Laetitia pour fin de contrat saisonnier :
Après échange le Bureau octroie 500€ à chacun.

6.9 – Achats rosiers pour espaces verts :
Georges propose l'achat de rosiers à mettre à la place du potager (coût environ de 500€) auprès d'une association de Chamboeuf. Le bureau donne son accord.
Selon dernière information donnée par Georges à Gilles le montant est de 540€ et la commande a été passée

6.10 – Demande de subvention départementale 2026 auprès de Chrystel Pazdior et Chantal Brosse à réaliser.

6.11 – Compte La Banque Postale : voir pour clôture du compte car frais de tenue prélevés.

7 – INFORMATIONS DIVERSES

7.1 – Subvention départementale de 1 500€ reçue par le Moulin.
Un courrier de remerciements sera adressé par le Moulin.

7.2 – Revendeur *Le Troquet d'la Coise* St-Denis-sur-Coise – commerce multi-services :
Vente en boutique le 20 août pour 105.60€ d'huiles avec facture revendeur adressée par mail.
Le bureau valide ce revendeur qui s'approvisionne à la boutique du Moulin.

7.3 – Le Fournil de Savigneux : Voir si les tarifs lui ont été envoyés.

7.4 – Distillerie La Source à Chalmazel :
Bon visite + dégustation sans limite de date, offerts aux revendeurs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La secrétaire : Janine TISSOT

Le président : Gilles Robert

CONFIDENTIEL